Décharge de Saint-Escobille : la mobilisation contre le projet s'intensifie

Cet été, grande fut la surprise d'apprendre qu'un projet de construction d'un centre d'enfouissement technique des déchets était mené sur le territoire de Saint-Escobille, commune située à moins de 18 km d'Etampes. Bien que la nécessité d'une telle décharge soit inscrite dans le plan d'élimination des déchets ménagers élaboré par le Conseil général de l'Essonne, son éventuelle localisation à Saint-Escobille a suscité immédiatement un vif mécontentement. C'est ainsi que dès septembre se tenait une réunion publique rassemblant élus, agriculteurs, riverains au cours de laquelle le public faisait part de son rejet unanime du projet. Dans le même temps, plus de 200 signatures étaient recueillies et jetaient ainsi les bases de la future association de lutte contre la construction du centre d'enfouissement. Pour Mme Mazure, maire de Mérobert et vice-présidente de ce comité, les raisons de s'opposer à cette opération sont multiples. *"Le groupe Suez veut enfouir 1,5 million de tonnes de déchets dangereux à 300 m de l'école de Saint-Escobille et à moins de 10 km du centre d'Etampes. Cela est inacceptable. Ce projet présente des risques majeurs pour la nappe phréatique d'Etampes et également pour notre santé. Des risques de pollution de l'air, d'émanations de gaz cancérigènes, de maladies contagieuses sont à prendre en compte. Notre environnement va aussi considérablement se dégrader ; encombrement des routes, mauvaises odeurs, présence de rats, de mouettes... En outre, ce centre va engendrer une chute de l'immobilier de 30 à 50 % dans un rayon de 20 km. Et tout cela, sans compter les dommages que va subir le monde agricole. C'est, de fait, toute l'économie de la région qui va être atteinte si on ne se mobilise pas".* **Un message entendu et relayé par les agriculteurs, eux aussi vigoureusement opposés à ce type d'équipement et dont l'installation compromettrait fortement l'avenir de leur activité. Lors de la conférence agricole qui s'est tenue à Etampes le 13 novembre, Franck Marlin, le député-maire d'Etampes avait d'ailleurs fait état aux représentants du Conseil général de l'Essonne du mécontentement général en s'étonnant qu'on ne peut d'un côté penser le devenir du monde agricole et de l'autre autoriser la création d'une décharge dans une zone agricole aussi précieuse.** *"Devant une telle levée de boucliers, le département de l'Essonne, lors de sa séance publique du 19 novembre, a ainsi adopté un amendement stipulant qu'il portera un avis négatif à tout projet de centre d'enfouissement technique de classe 2 ne répondant pas aux dispositions du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'Essonne".* **Une première victoire donc. Mais qui demande à être confirmée. C'est ainsi que l'association de défense de Saint-Escobille a lancé une large pétition** *"pour protéger l'Hurepoix et refuser que notre région ne devienne la poubelle de l'Ile-de-France".* **Pour toute information et participation, contacter M. Maindron, président de l'ADSE et maire de Saint-Escobille, 91410.** ■